

# BIVIERS

## Aménagement Urbain

### Route de Meylan



Réunion Publique  
01 juin 2022

# Demandes de la Commune et Objectifs des travaux de voirie

- ▶ Réfection de la Route de Meylan
- ▶ Réduction sensible des vitesses pratiquées

# La Zone de Travaux - Tranche 1



# La Zone de Travaux - Tranche 2



# La Situation Actuelle

## Tranche 1 (Tières/Bœuf)

- ▶ Zone de rencontre, priorité aux modes doux
- ▶ Route en mauvais état en surface,
- ▶ mais bonne structure en profondeur,
- ▶ Canalisations d'eaux pluviales présentant quelques désordres ciblés à reprendre

# La Zone de rencontre

- ▶ Voie en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers
- ▶ Les piétons circulent sur la chaussée sans y stationner
- ▶ Ils bénéficient de la priorité sur les véhicules
- ▶ Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui
- ▶ Vitesse limitée à 20 km/h



# Etat actuel de la Route de Meylan - Tranche 1

- ▶ Nombreux matériaux différents utilisés en revêtement de surface (enrobés, bétons...) ; vieillissement différent,
- ▶ Chaussée en V,
- ▶ Caniveau des Eaux Pluviales central béton,



# Etat actuel de la canalisation d'eaux pluviales

Secteur entre Chemin de la Grivelière et Chemin des Tières en diamètre 200mm

- ▶ Capacité hydraulique faible et diminuée encore par des débris et racines

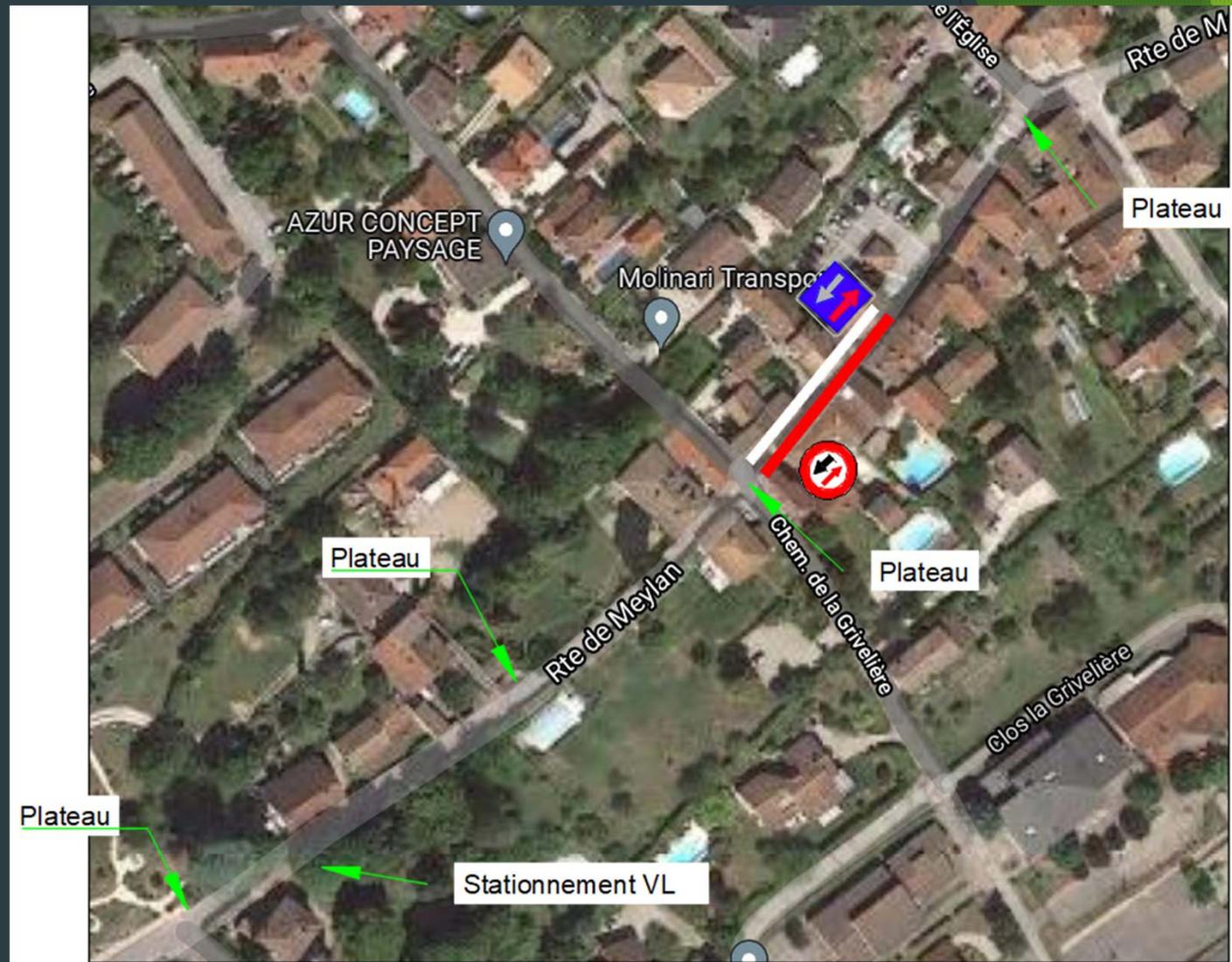


# Les Principaux Aménagements Proposés

- ▶ Reprise de la chaussée uniformisée en enrobés,
- ▶ Maintient de la Zone de rencontre avec renforcement de la signalétique,
- ▶ Mise en place de 3 plateaux surélevés
- ▶ Carrefours identifiés en enrobés colorés teinte rouge (cf Chemin de Moidieu)
- ▶ Bande purement piétonne en résine colorée (option)
- ▶ Reprise de la zone de l'arrêt de bus (quai et espace vert)
- ▶ Remplacement/Ajout de plots bois en rive
- ▶ Compléments sur le réseau d'éclairage public
- ▶ Maintient et reprofilage du profil en V
- ▶ Travaux ponctuels sur les canalisations d'eaux pluviales
- ▶ Substitution du caniveau central béton par une engravure et résine
- ▶ Reprise de la géométrie des carrefours pour réorienter les eaux de surface

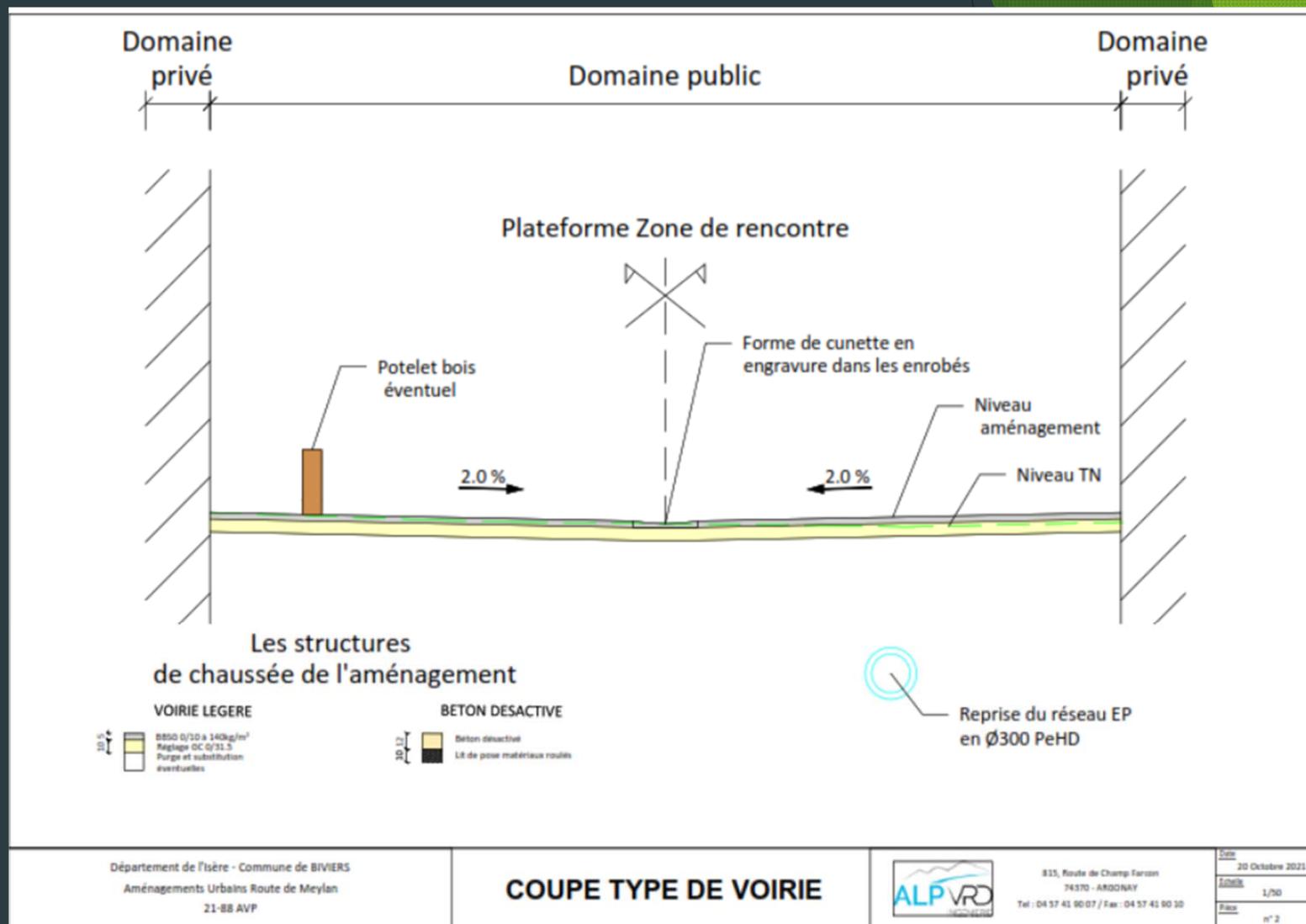
# Le principe de circulation

- ▶ Entre l'arrêt de bus et le Chemin de la Grivelière = régime de Priorité direction Meylan
- ▶ Autres secteurs = double sens croisement au pas



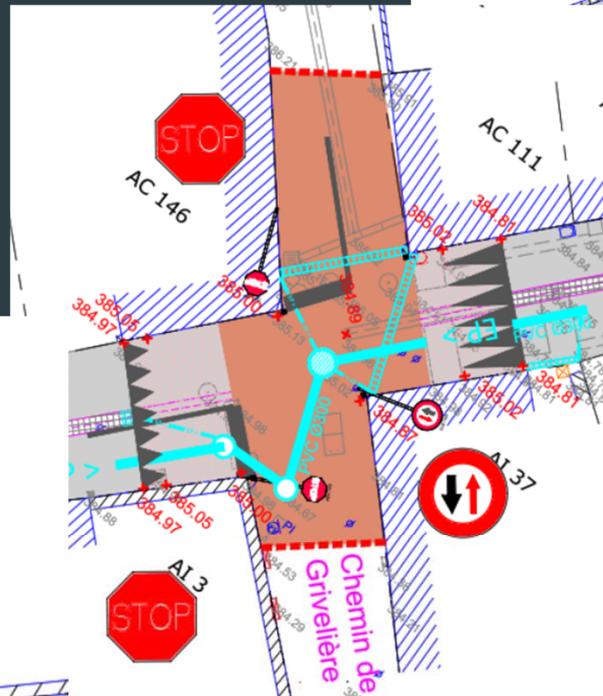
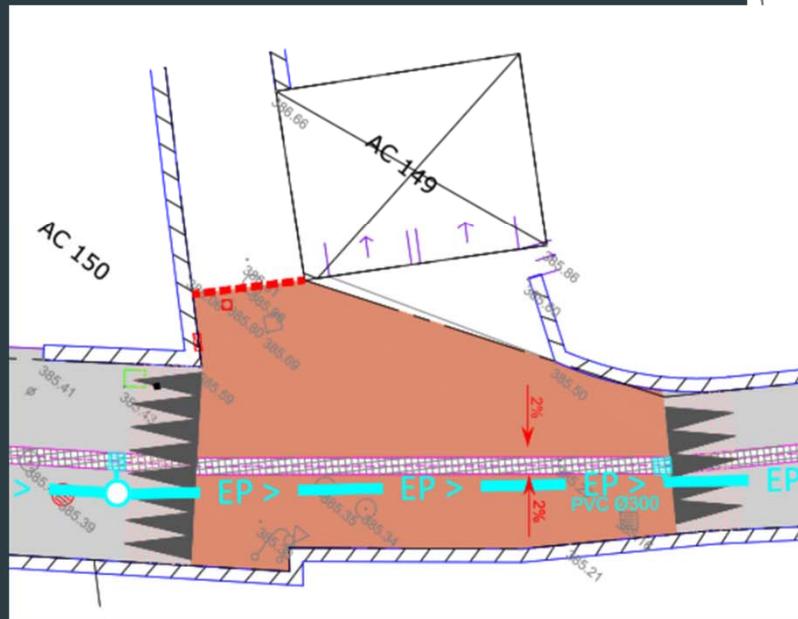
# Le profil de voirie projet

- ▶ Pente de 2% vers le centre de la voie
- ▶ Niveau des seuils existants conservés
- ▶ Le piéton chemine sur la totalité de la chaussée



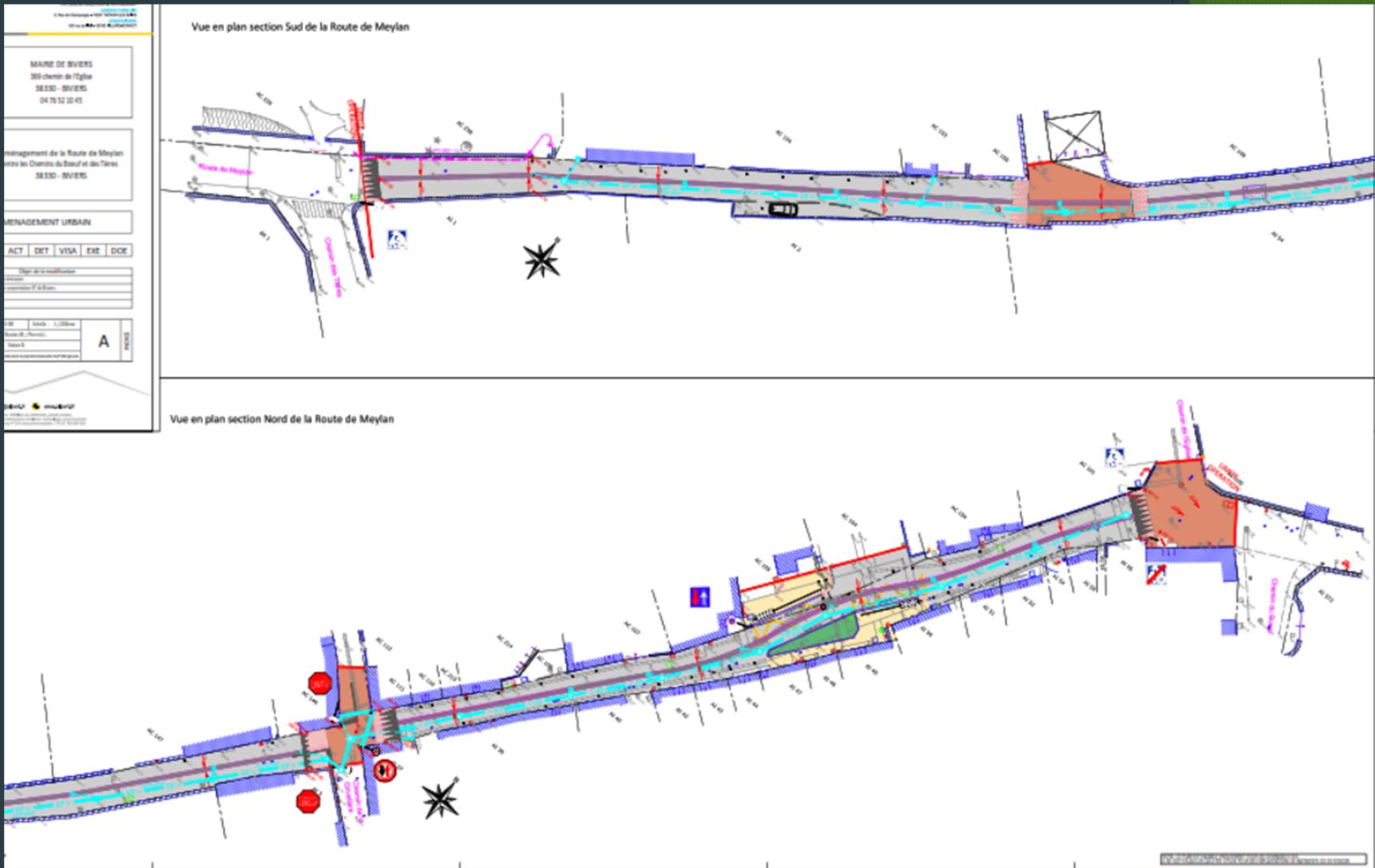
# Les Plateaux « surélevés »

- ▶ Chemin de l'Eglise
- ▶ Chemin de la Grivelière
- ▶ Au droit des garages privés parcelle AC149





# Vue en plan générale de l'aménagement



# La Situation Actuelle

Tranche 2 (Boeuf/Domaine des Lions)

- ▶ Secteur limité à 30 km/h,
- ▶ Stationnements récurrents de VL sur chaussée qui en altèrent le bon fonctionnement
- ▶ Route en mauvais état en surface,
- ▶ mais bonne structure en profondeur,
- ▶ Pas de réseau de collecte des Eaux Pluviales

## Etat actuel de la Route de Meylan - Tranche 2

- ▶ Nombreux réseaux repris et enfouissements des réseaux secs prochainement...  
=>vieillissement différent,
- ▶ Chaussée en monopente,
- ▶ Ecoulement en surface des eaux pluviales



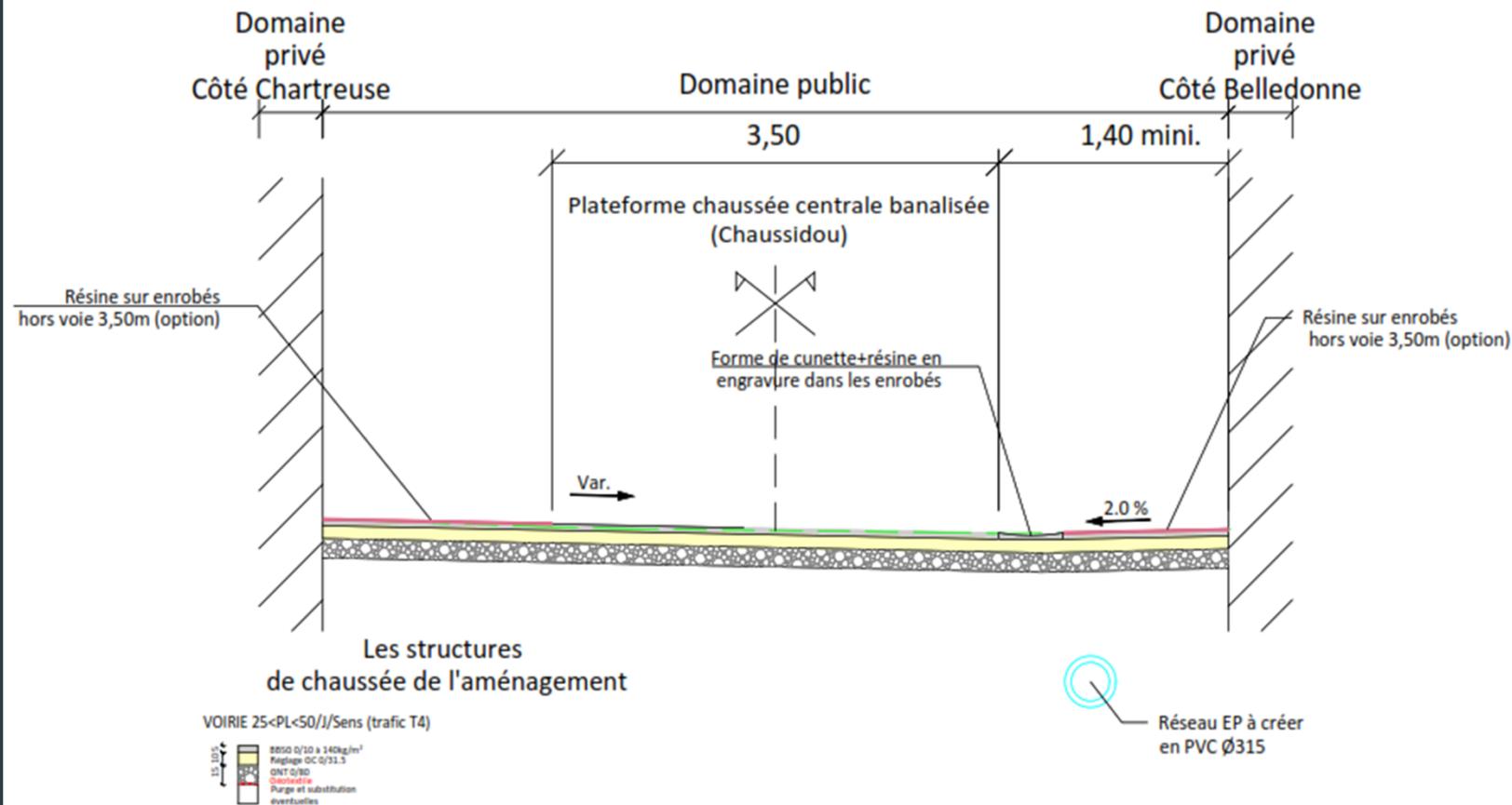
# Les Principaux Aménagements Proposés - Tranche 2

- ▶ Reprise de la chaussée uniformisée en enrobés,
- ▶ Création d'un chausseidou ou chaussée à voie centrale banalisée de 3,50m,
- ▶ Profil monopente de la voie conservé pour respecter les seuils actuels des riverains
- ▶ Mise en place de 2 plateaux surélevés (Existant Bœuf et Levelt)
- ▶ Carrefours identifiés en enrobés colorés teinte rouge (cf Chemin de Moidieu)
- ▶ Bande purement piétonne en résine colorée (option)
- ▶ Mâts du réseau d'éclairage public suite à l'enfouissements des réseaux secs
- ▶ Création d'un réseau d'eaux pluviales
- ▶ Fil d'eau des EP par une engravure et résine ou Bordures

# Le profil de voirie Tranche 2 - Bœuf/Levet

- ▶ Pente de 2% vers la cunette en bord de voie
- ▶ Niveau des seuils existants conservés
- ▶ Le piéton chemine de part et d'autre de la voie centrale
- ▶ Seul le côté Belledonne est compatible PMR
- ▶ Lors des croisements de véhicules, chacun se déporte légèrement de la voie centrale
- ▶ Le stationnement est interdit
- ▶ La circulation est apaisée

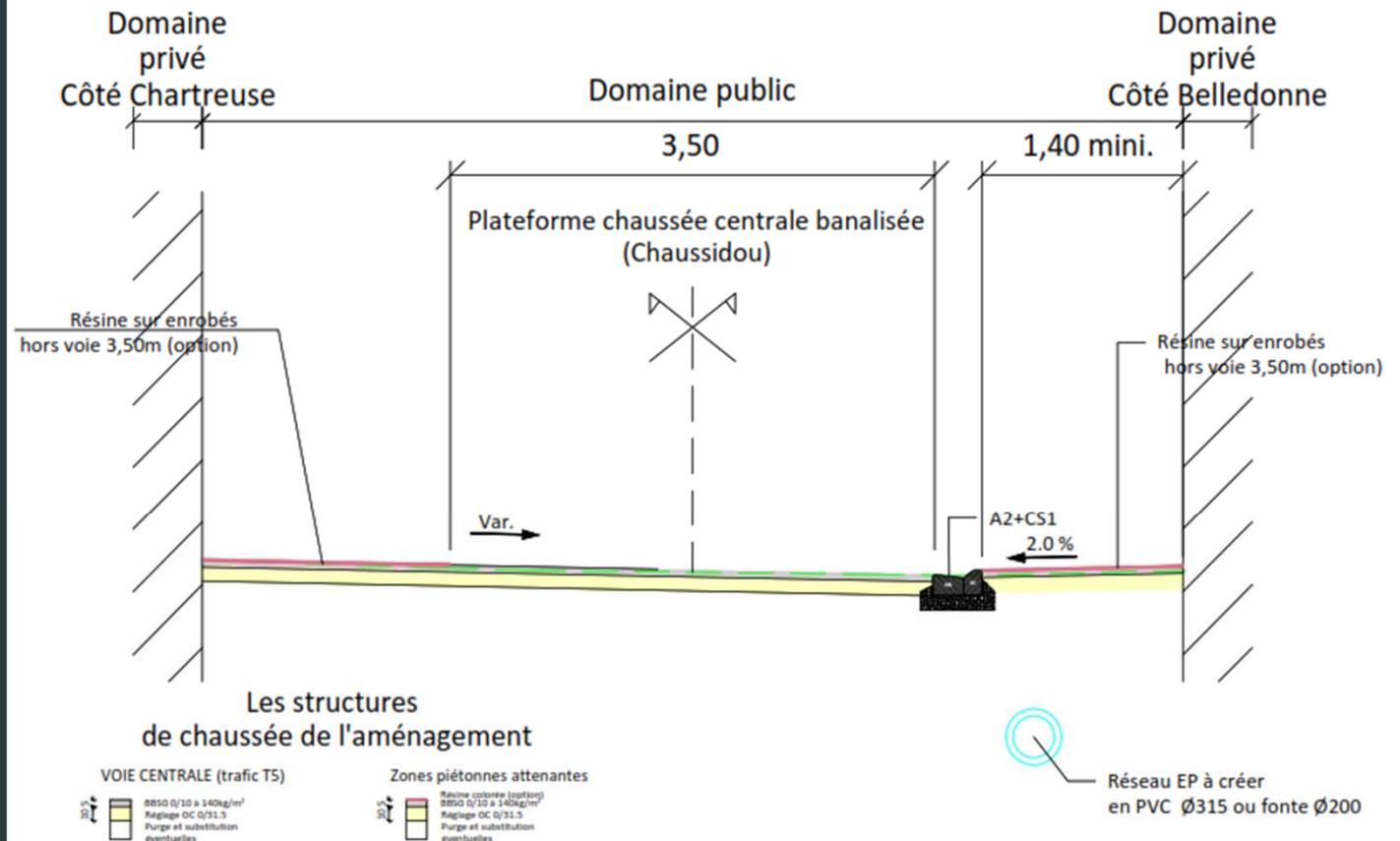
## Coupe type "BOEUF/LEVET" - Ech. 1:50



# Le profil de voirie Tranche 2 - Levet/Lions

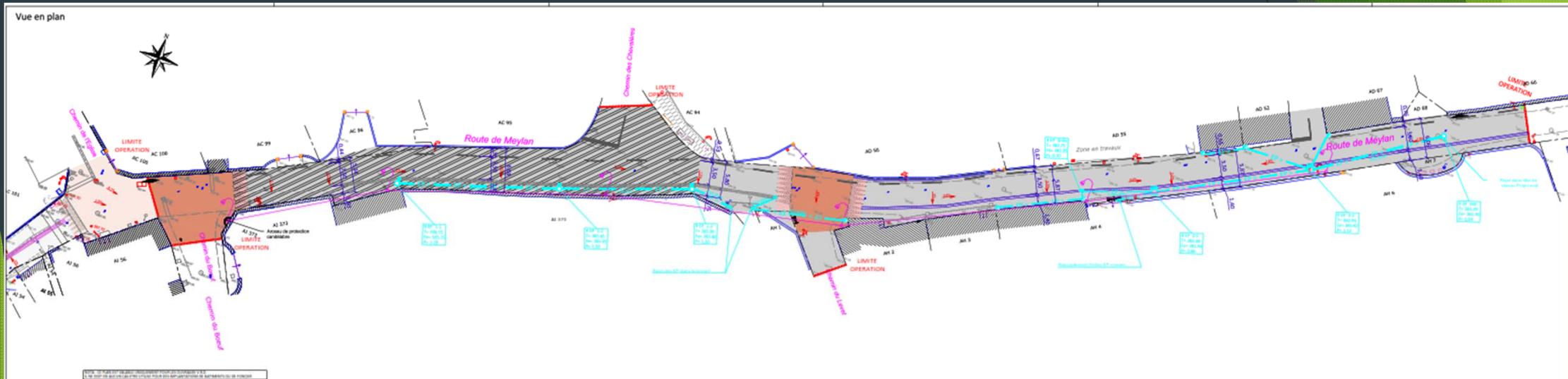
- ▶ Pente de 2% vers la bordure caniveau en bord de voie
- ▶ Niveau des seuils existants conservés
- ▶ Le piéton chemine de part et d'autre de la voie centrale
- ▶ Seul le côté Belledonne est compatible PMR
- ▶ Lors des croisements de véhicules, chacun se déporte légèrement de la voie centrale
- ▶ Le stationnement est interdit
- ▶ La circulation est apaisée

Coupe type "LEVET/LIONS" - Ech. 1:50





# Vue en plan générale de l'aménagement



# Le Planning Prévisionnel Etudes et Travaux

- ▶ Lancement de la consultation des entreprises fin juin 2022
- ▶ Commission d'appel d'offre et attribution en septembre 2022
- ▶ Début de travaux octobre 2022
- ▶ Durée de travaux de 6 mois